



# DECLARATION D'ANJA

POUR UNE GOUVERNANCE EFFICACE ET UNE GESTION DURABLE DES  
RESSOURCES NATURELLES BASEES SUR LES VALEURS DES  
FOKONOLONA

*Créé à Anjà ce mardi 22 mai 2012 à 21 heures, à l'issue de l'Assemblée générale du Réseau des Fokonolona gestionnaire des Ressources Naturelles ou TAFI MIHAAYO, qui réunit 482 communautés de Base dans 17 Régions de Madagascar, déclare :*



*Tout au long de l'histoire de Madagascar,  
les **Fokonolona** ont toujours pris leurs **responsabilités***

Le Fokonolona, la structure sociale basée sur les valeurs malagasy, est la structure la plus stable, la plus solide et la plus durable, acceptée par les communautés de base de Madagascar surtout quand le pays traverse une crise. Ni la colonisation, ni les régimes successifs n'ont pu l'effacer. Le Fokonolona

est le garant du développement durable selon les différentes constitutions. La gestion durable des ressources naturelles se base également sur le Fokonolona. L'objectif de la loi TANTEZA (GELOSE ou GEStion LOcale SEcurisée), promulguée en 1996, est de restaurer la reconnaissance

officielle de la gestion des ressources naturelles par la base. Madagascar fut le premier pays d'Afrique à avoir fait ce pas dans le domaine de l'Environnement. Environ un millier de contrats de transfert de gestion ont été signés jusqu'à maintenant.

*Les communautés de base : acteurs efficaces dans la gestion des ressources naturelles et piliers du développement durable*

Selon les évaluations récentes (Consortium, MEF, 2011), la gestion communautaire a contribué de manière significative à l'amélioration de l'environnement à travers la réduction des défrichements itinérants, le contrôle des exploitations illicites, des feux et de l'érosion dans et en dehors des aires protégées (70% des recherches effectuées), la protection des eaux et des récifs coralliens,

la restauration et le reboisement, l'augmentation des capacités des communautés à gérer et contrôler leurs ressources et l'accès à un revenu supplémentaire par des moyens d'existence compatibles avec la gestion durable des ressources naturelles (68 - 94%) pour les ménages.

Des Communautés locales se sont vues décernées des prix honorifiques mondiaux, comme le prix de l'Equateur, grâce à leur gestion officielle des ressources naturelles et à leurs efforts pour progresser vers l'autonomie institutionnelle, organisationnelle et financière afin d'assumer leurs responsabilités.

# Nombreux sont les défis...

Toutefois, ces structures de base doivent faire face à de sérieux problèmes, et les Ressources Naturelles malagasy sont menacées et elles subissent des dégâts sévères, à cause des obstacles auxquels elles sont confrontées comme :

- **L'insuffisance de pouvoir et de moyens à la base** qui affaiblit la prise de responsabilité des Fokonolona devant ceux qui sont plus puissants ou qui ont plus de pouvoir qu'eux

- **Le manque de cohérence entre les lois** qui régissent l'exploitation et la protection des ressources naturelles minières, forestières, halieutiques, marines et autre ;
- **La distribution non-équitable des bénéfices** fournis par les Ressources naturelles ;
- Le fait que **de nombreuses familles dépendent des ressources naturelles** dans leur subsistance

rendant difficile le respect des disciplines sociales.



## ... le changement est désormais inévitable

*Nous, TAFO MIHAAVO, allons déployer tous nos efforts pour le développement et la mise en œuvre de Stratégies nationales sur la gouvernance et la gestion communautaires des Ressources Naturelles.*

La vision du réseau en 2020 s'exprime ainsi « un Environnement propre et une gestion équitable des ressources naturelles, leviers du développement durable ». La concrétisation de cette vision repose sur des **Fokonolona responsables, efficaces, autonomes et respectés de tous dans leurs pouvoirs, leurs compétences et les valeurs qui leur sont propre.**

Ainsi,

- o Le transfert de gestion seul ne suffit plus. Afin d'éradiquer le despotisme de certains en ce qui concerne les ressources naturelles, un système garantissant la **répartition équilibrée des pouvoirs et la redevabilité entre l'Etat, les communautés locales, le secteur privé et les sociétés civiles,**

s'avère indispensable. Cela inclut le pouvoir des Fokonolona de porter plainte contre les pilleurs des ressources naturelles, quels qu'ils soient, qui doivent être portés devant une justice compétente, indépendante, équitable et dédiée à cette cause;

- o **Les communautés locales mettent en place leurs système et plan de gestion de leur terroir.** Elles prennent en main, de concert avec les autres parties prenantes, les activités **de gestion de l'environnement, de sécurité alimentaire et d'amélioration de leurs conditions de vie** en général;
- o **Le statut officiel des Fokonolona, la charte de l'environnement, le code**

**des aires protégées ainsi que la loi GELOSE et le décret MECIE** (Mise en compatibilité des investissements des Exploitations avec l'Environnement) devront évoluer en conséquence afin que chacun puisse utiliser et protéger la terre et les autres ressources naturelles malagasy et en tirer des bénéfices de manière équitable ;

- o Les structures de base procèdent à **des échanges d'expériences et communiquent de façon transparente** localement, au niveau national et international afin qu'elles puissent se développer rapidement, développer et mettre en œuvre immédiatement les activités sous leurs responsabilités.

*Ainsi, Nous, Communautés locales de base qui gérons les Ressources Naturelles, déclarons que nous continuerons de prendre nos responsabilités pour développer et réaliser les politiques et les plans d'action y afférents, en tant qu'acteurs incontournables dans la gestion des ressources naturelles et le développement durable de Madagascar.*

*A nous responsables et acteurs du développement durable,*

# agissons ensemble!

Ce processus a été soutenu par :



Les propos exprimés dans la « Déclaration d'ANJA » sont ceux de TAFO MIHAAVO et ne peuvent être considérés comme la position officielle des institutions partenaires.